

N° de Dossier : APINTER

CABINET MENEZ 19 rue de Milan 75009 PARIS-09

Boite certifiée sur l'original En Euro
cufone à l'original
le 30/06/2024

AP International
71, AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS-13

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	84188330900020			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AP International

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

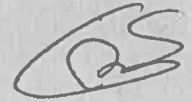
Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue { biens services *			dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214			
					217		218	12 500		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production stockée*						224			
	Production immobilisée*						226			
	Subventions d'exploitation reçues						230			
Autres produits						232	12 500			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	12 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	9 469		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243		78			244	78		
	Rémunérations du personnel*						250	3 600		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	9 008		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255					254	1 310		
	Dotations aux provisions						256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)								264	23 465	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-10 965	
Produits financiers (III) 280										
Charges financières (V)								294		
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	-10 965	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2								312		
								314	10 965	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989					
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quinquies)	138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345								
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647						
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648						
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641						
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352		
								354	10 965	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2								370		
								372	10 965	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*copie certifiée sur l'honneur conforme
à l'original, le 30 juin 2024*



Société A P INTERNATIONAL
EURL au Capital social de 1.000 Euros
71, avenue d'Italie
75013 Paris
RCS 841 883 309

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 30 juin à 9 heures,
au siège social,

L'associé unique de la société A P INTERNATIONAL EURL au capital de 1.000 Euros
divisé en 1.000 parts sociales de 1 Euro chacune a réuni une Assemblée générale ordinaire.

Était présent,

Monsieur Alexandre PIERQUIN seul détenteur des 1.000 parts sociales.
Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.
L'assemblée est présidée par Monsieur Alexander PIERQUIN.

Les points suivants ont été adoptés :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clôturant le 31 décembre 2023 et quitus au gérant pour sa gestion.

La rémunération du gérant s'élève à 43.600 Euros, sur l'exercice 2023 de 12 mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice de 12 mois clôturant le 31 décembre 2023 d'un montant de -10.965 Euros de la façon suivante :

- Report à nouveau : -10.965 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de la société s'élèveront à 34.583 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 10 heures.


1

*Copie certifiée sur l'honneur, conforme
à l'original, le 30 juin 2024*



Société A P INTERNATIONAL
EURL au Capital social de 1.000 Euros
71, avenue d'Italie
75013 Paris
RCS 841 883 309

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE DE L'EURL A P INTERNATIONAL
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024**

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- L'exercice clos le 31 décembre 2023 est d'une durée de douze mois.
- Le chiffre d'affaires s'élève à 12.500 Euros.

RESULTAT AFFECTATION

Examen des comptes

Nous vous précisons que les comptes ont été établis suivant les principes comptables et les modes d'évaluation généralement admis.

- Le résultat avant impôt s'élève à -10.965 Euros.
- Les frais généraux s'élèvent à 9.469 Euros.
- Le résultat net comptable est de -10.965 Euros.
- La rémunération pour la gérance pour l'exercice 2023 s'élève à 43.600 Euros.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de la façon suivante :

- Report à nouveau : -10.965 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de l'EURL A P INTERNATIONAL s'élèveront à 34.583 Euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention de ce type n'a été réalisée au cours de l'exercice.



N° de Dossier : APINTER

CABINET MENEZ 19 rue de Milan 75009 PARIS-09

Boite certifiée sur l'annexe En Euro
conforme à l'original
le 30/06/2024



AP International
71, AVENUE D'ITALIE
75013 PARIS-13

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret		84188330900020		

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		AP International		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		71, AVENUE D'ITALIE		75013 PARIS-13		
SIRET		8 4 1 8 8 3 3 0 9 0 0 0 2 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
			Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *			028	030	8 499 5 640 2 858
	Immobilisations financières * (1)			040	042	
	Total I (5)			044	048	8 499 5 640 2 858
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres* (3)	072	074	18 465 18 465
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	13 961 13 961
	Charges constatées d'avance *			092	094	11 11
	Total II			096	098	32 437 32 437
	Total général (I + II)			110	112	40 936 5 640 35 295
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		100
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves ()	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131		132		
	Report à nouveau			134		44 448
	Résultat de l'exercice			136		-10 965
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		34 583
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		578
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	172		
	Comptes courants d'associés			173		134
	Autres dettes			175		
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176		712	
Total général (I + II + III)				180		35 295
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.